

Communiqué de presse - 01/03/2023

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

LA VILLE S'ENGAGE POUR L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME

INFORMER, CONSEILLER ET ORIENTER LE GRAND PUBLIC TOUTE L'ANNÉE

Des temps de sensibilisation pour les agents du périscolaire et les Atsem afin de susciter une prise de conscience des représentations genrées et faire évoluer les pratiques au sein des écoles.
> 70 agents ont participé à ces ateliers depuis le deuxième semestre 2021.

Des actions portées par le 14bis – Centre information jeunesse (rencontres et interventions dans les établissements scolaires, création d'outils et de jeux avec les services civiques « Passeur d'Info », conférences et débats organisés avec SOS Femmes Vendée).

Le service d'assistance juridique et d'aide aux victimes (SAJAV) qui reçoit les victimes mais également les auteurs de violences conjugales et familiales pour les informer sur leurs droits et leurs devoirs (service accessible à tous les habitants de l'agglomération).
> 184 cas affiliés aux violences conjugales et intrafamiliales (12.5%) entre septembre 2021 et août 2022 (avec une large de majorité de femmes).

Une permanence sociale au commissariat pour les victimes et les auteurs de faits liés à la séparation/garde des enfants, les violences conjugales, les conflits familiaux, la protection de l'enfance, l'addiction/les troubles du comportement, le harcèlement/les abus de confiance.
> 203 entretiens ont été réalisés à la permanence sociale du commissariat en 2022 (36% concernaient des violences conjugales).

Un partenariat avec le Zonta Club pour la mise en place du dispositif "Orangez votre ville" à La Roche-sur-Yon afin de mettre en lumière un objectif commun de futur libre de toute violence pour les femmes et les filles.

Des subventions et une mise à disposition de locaux pour SOS Femmes Vendée, CIDFF, France Victimes 85 et le Planning familial.
> En 2023, le montant des subventions délivrées aux associations s'élève à 55 500 €.

« La date du 8 mars a été déclarée **Journée internationale des droits des femmes**. C'est parce que cette cause est profondément universelle que j'ai souhaité créer en 2020 une délégation dédiée à l'égalité femme-homme et à la lutte contre les discriminations. Portée par notre conseillère municipale Michèle Jossier, cette délégation permet au quotidien d'accompagner techniquement et financièrement les forces locales pour faire évoluer les représentations et permettre de construire un avenir plus égalitaire.

Ce samedi 4 mars, les Yonnaises et Yonnais auront l'occasion de découvrir place Napoléon différents stands et animations mis en place par le Collectif du 8 mars. Je déplore que la Ville ait été délibérément écartée de l'organisation de cet événement fédérateur, sans raison objective, alors même qu'elle met à disposition la place Napoléon et qu'elle était associée à la manifestation l'année dernière. Sans être véritablement surpris, je suis profondément déçu de la récupération politique de cette manifestation dont l'objectif convivial est aujourd'hui mis à mal par les amalgames de l'opposition municipale. Cela traduit aussi le climat national dans lequel nous évoluons : des manœuvres basement politiques, au lieu de nourrir le débat public.

La Ville subit aujourd'hui des accusations mensongères qui mettent en péril la légitimité de nos services : je tiens à rappeler que l'organisation d'un événement sur l'espace public est encadrée par une réglementation spécifique et commune à tous les organisateurs de manifestations, sans passe-droit. Cette réglementation permet de garantir la préservation des biens et des personnes. Les éléments fournis par le collectif du 8 mars et tout particulièrement ceux concernant l'implantation d'une restauration de plein air, ne nous permettent pas de répondre favorablement à cette demande. Les remises en question perpétuelles des process et du cadre nous posent aujourd'hui question quant aux autorisations à accorder à l'avenir à ce type de collectif.

Néanmoins, la cause défendue étant plus forte que la polémique et la récupération politique de certains membres du collectif, la Ville, accompagnée par des partenaires engagés sur cette thématique, proposera également un stand d'information et d'animation ce samedi 4 mars place Napoléon. »

Luc BOUARD, Maire de La Roche-sur-Yon

Les animations du samedi 4 mars

En collaboration avec France Victimes 85, le Zonta Club et l'association RAPAV, la Ville proposera au public plusieurs animations gratuites entre 10h et 16h :

- **Des jeux** pour apprendre à démasquer les différentes facettes du sexisme, prendre conscience de l'évolution des droits des femmes dans la société ou encore échanger sur l'image des femmes véhiculée dans les publicités et l'évolution dans le temps de ces représentations.
Plusieurs de ces jeux ont été élaborés par le 14bis – Centre information jeunesse.
- **Des rencontres** avec des femmes issues du tissu local qui partageront leurs expériences professionnelles et personnelles.
- **Une exposition** sur les femmes qui ont bâti notre monde et changé notre quotidien grâce à leurs recherches et à leurs inventions.
- **Des informations** sur les actions proposées ou accompagnées par la Ville tout au long de l'année sur la thématique du droit des femmes.

